

NATIONS

UNIES

IT-03-67-T
D27522 - D27521
11 February 2008

27522
ML



Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-03-67-T

Date: 11 février 2008

Original: FRANÇAIS

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE III

Composée comme suit: M. le Juge Jean-Claude Antonetti, Président
M. le Juge Frederik Harhoff
Mme. le Juge Flavia Lattanzi

Assistée de: M. Hans Holthuis, le Greffier

Ordonnance rendue le: 11 février 2008

LE PROCUREUR

c/

VOJISLAV ŠEŠELJ

DOCUMENT PUBLIC

CORRIGENDUM

Le Bureau du Procureur

M. Daryl Mundis

L'Accusé

M. Vojislav Šešelj

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE III (« Chambre ») du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (« Tribunal »),

PROPRIO MOTU

VU l'Ordonnance aux fins de clarification des deux requêtes de l'Accusation relatives au constat judiciaire de moyens de preuve documentaires, rendue par la Chambre le 5 février 2008 (« Ordonnance ») ;

ATTENDU qu'en pied de page figurant aux pages 1 à 3 de l'Ordonnance, la date libellée comme suit « 5 février 2007 » devrait être libellée comme suit « 5 février 2008 » ;

ATTENDU par ailleurs qu'en page 3 de l'Ordonnance, la mention libellée comme suit « En date du jour et mois en lettres et année en chiffres » devrait être libellée comme suit « En date du cinq février 2008 » ;

PAR CES MOTIFS

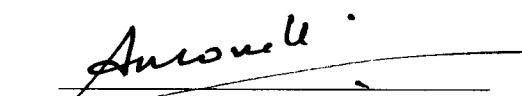
EN APPLICATION de l'article 54 du Règlement

ORDONNONS que :

i) dans le pied de page figurant aux pages 1 à 3 de l'Ordonnance, la date du « 5 février 2007 » soit remplacée par celle du « 5 février 2008 » ; et

ii) à la page 3 de l'Ordonnance, la mention « En date du jour et mois en lettres et année en chiffres » soit remplacée par « En date du cinq février 2008 ».

Fait en anglais et en français, la version en français faisant foi.


Jean-Claude Antonetti
Président

En date du onze février 2008

La Haye (Pays-Bas)

[Sceau du Tribunal]